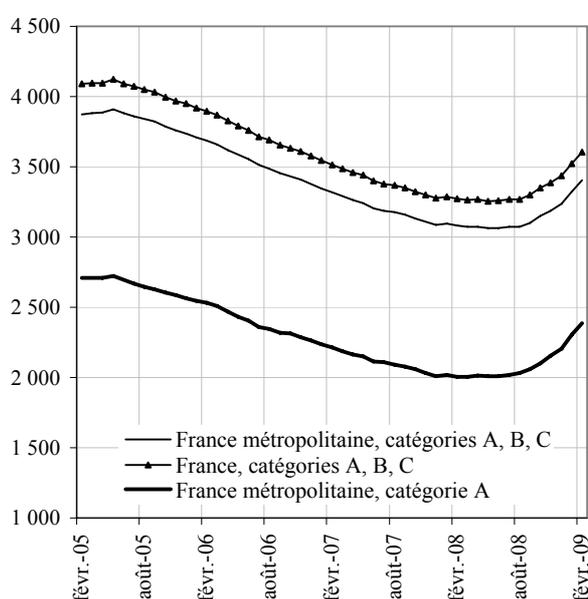


Première Synthèses

Informations

DEMANDEURS D'EMPLOI INSCRITS ET OFFRES COLLECTÉES PAR PÔLE EMPLOI EN FÉVRIER 2009

Demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi
Catégories A et A, B, C (cvs-cjo en milliers)



La plupart des demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi sont tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi : certains sont sans emploi, d'autres travaillent. Fin février 2009, en France métropolitaine, 3 403 700 personnes inscrites à Pôle emploi étaient tenues de faire des actes positifs de recherche d'emploi (3 604 700 en France y compris Dom), dont 2 384 800 étaient sans emploi (catégorie A) et 1 018 900 exerçaient une activité réduite, courte ou longue (catégories B, C).

Parmi les demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, le nombre de personnes sans emploi (catégorie A) en France métropolitaine augmente par rapport à la fin janvier 2009 (+3,5 %, soit +79 900). Sur un an, il augmente de 19,0 %. Le nombre de personnes exerçant une activité réduite courte, d'au plus 78 heures au cours du mois, est en hausse (+1,2 %, catégorie B) et le nombre de personnes pratiquant une activité réduite longue, de plus de 78 heures au cours du mois, se replie (-0,8 %, catégorie C). Au total, le nombre de demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (catégories A, B, C) augmente de 2,4 % (+80 800) en février. Sur un an, il augmente de 10,4 %.

Certaines personnes inscrites à Pôle emploi ne sont pas tenues de faire des actes positifs de recherche d'emploi (416 500 fin février 2009). Elles sont soit sans emploi et non immédiatement disponibles (catégorie D), soit pourvues d'un emploi (catégorie E). Fin février 2009, le nombre d'inscrits en catégorie D augmente de 1,9 % et le nombre d'inscrits en catégorie E diminue de 0,2 %.

Demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi

Unités : milliers et %

Données CVS-CJO	Février 2008	Janvier 2009	Février 2009	Variation sur un mois	Variation sur un an
France métropolitaine					
Catégorie A (actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi)	2 003,6	2 304,9	2 384,8	3,5	19,0
Catégorie B (actes positifs de recherche d'emploi, en activité réduite courte)	453,8	461,9	467,4	1,2	3,0
Catégorie C (actes positifs de recherche d'emploi, en activité réduite longue)	625,3	556,1	551,5	-0,8	-11,8
Catégories A, B, C (actes positifs de recherche d'emploi)	3 082,7	3 322,9	3 403,7	2,4	10,4
Catégorie D (sans actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi)	170,4	187,3	190,9	1,9	12,0
Catégorie E (sans actes positifs de recherche d'emploi, en emploi)	227,3	226,1	225,6	-0,2	-0,7
Catégories A, B, C, D, E (ensemble)	3 480,4	3 736,3	3 820,2	2,2	9,8
France, Catégories A, B, C (actes positifs de recherche d'emploi)	3 274,5	3 523,8	3 604,7	2,3	10,1

Sources : Pôle emploi, Dares. Calculs des cvs-cjo : Dares.

Les données concernent les demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi.

La notion de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi est une notion différente de celle de chômeurs au sens du Bureau international du travail (BIT) : certains demandeurs d'emploi ne sont pas chômeurs au sens du BIT et inversement certains chômeurs ne sont pas inscrits à Pôle emploi.

Au-delà des évolutions du marché du travail, différents facteurs peuvent affecter les données relatives aux demandeurs d'emploi : modification du suivi et de l'accompagnement des demandeurs d'emploi, comportement d'inscription des demandeurs d'emploi...

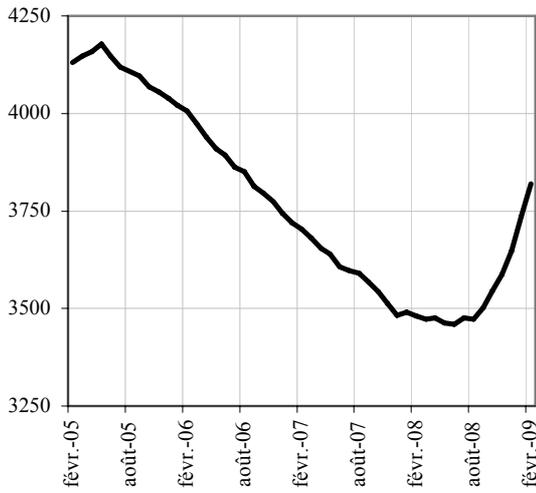
À partir de février 2009, les données sur les demandeurs d'emploi sont présentées selon de nouveaux regroupements (catégories A, B, C, D, E). Les données correspondant aux anciennes catégories (catégories 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8) sont présentées, pour une période transitoire, en annexe de la publication.

L'ensemble des définitions figurent dans les encadrés 1 et 2, pages 15 à 17.

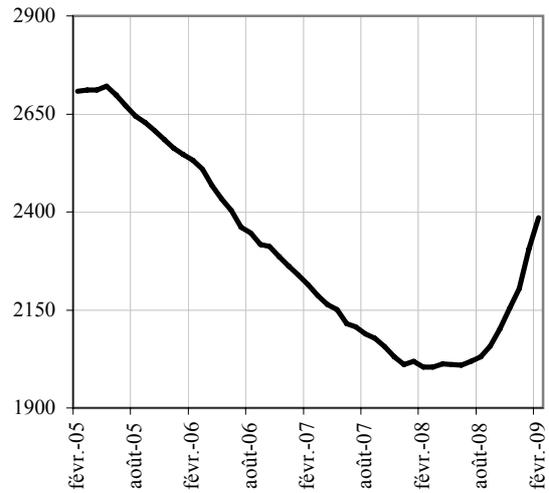


1 - DEMANDEURS D'EMPLOI PAR CATÉGORIE (FRANCE MÉTROPOLITAINE)

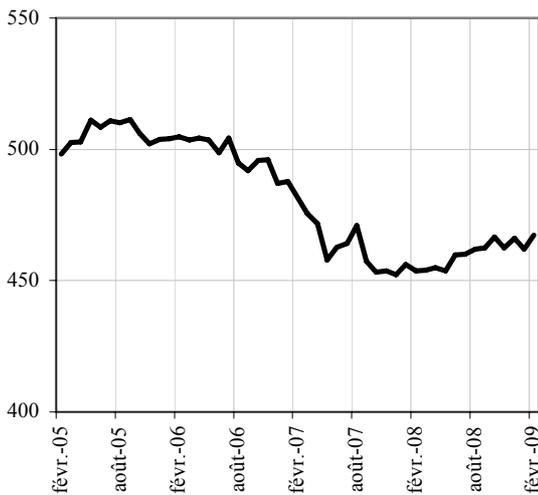
Demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi en catégories A, B, C, D, E
(cvs-cjo en milliers)



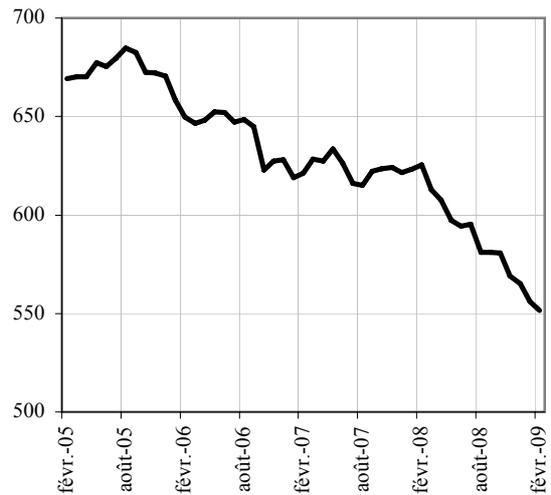
Demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi en catégorie A
(cvs-cjo en milliers)



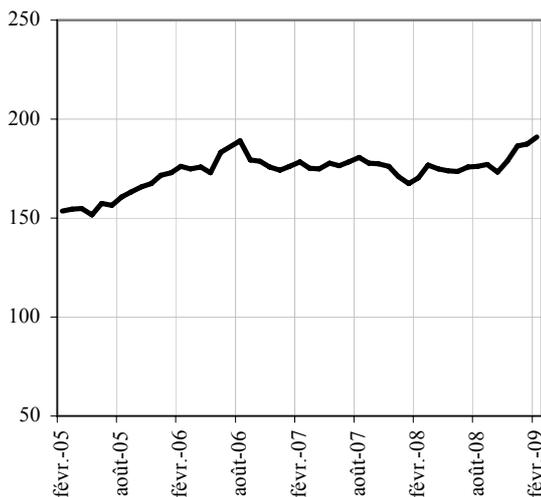
Demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi en catégorie B
(cvs-cjo en milliers)



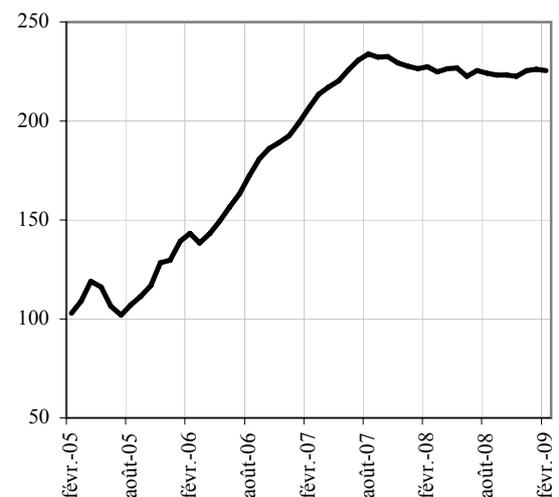
Demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi en catégorie C
(cvs-cjo en milliers)



Demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi en catégorie D
(cvs-cjo en milliers)



Demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi en catégorie E
(cvs-cjo en milliers)



2.a - DEMANDEURS D'EMPLOI PAR SEXE ET TRANCHE D'ÂGE

En France métropolitaine, au mois de février 2009, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A (sans emploi) augmente de 4,3 % pour les hommes (+28,0 % sur un an) et de 2,5 % pour les femmes (+10,6 %).

Le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A de moins de 25 ans croît de 5,1 % en février (+32,0 % sur an). Le nombre de demandeurs d'emploi de cette catégorie âgés de 25 à 49 ans augmente de 3,3 % (+17,1 % sur un an) et celui des demandeurs d'emploi de 50 ans et plus s'accroît de 2,3 % (+14,1 % sur un an).

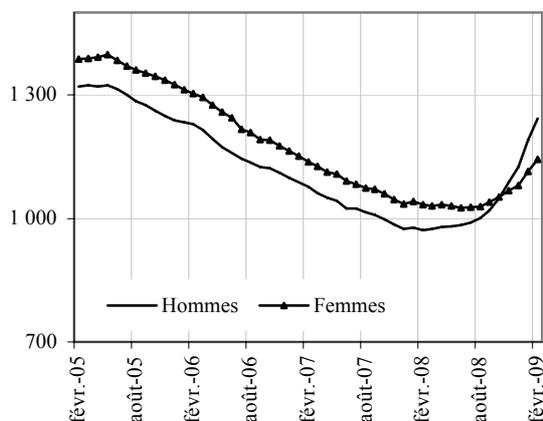
Demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi en catégorie A

Unités : milliers et %

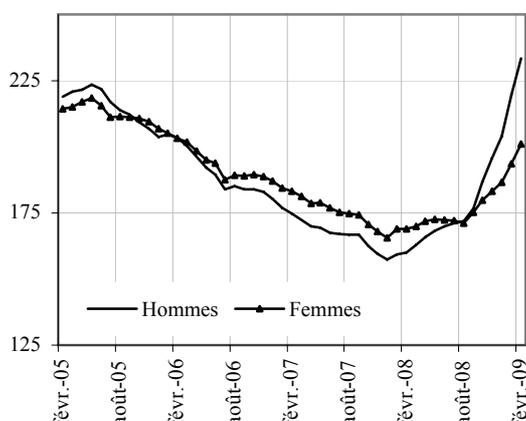
Données CVS-CJO	Février 2008	Janvier 2009	Février 2009	Variation sur un mois	Variation sur un an
France métropolitaine					
Hommes	970,6	1 190,2	1 241,9	4,3	28,0
Femmes	1 033,0	1 114,7	1 142,9	2,5	10,6
Moins de 25 ans	328,9	413,2	434,3	5,1	32,0
Entre 25 et 49 ans	1 342,1	1 520,8	1 571,0	3,3	17,1
50 ans et plus	332,6	370,9	379,5	2,3	14,1
Hommes de moins de 25 ans	160,1	219,7	233,3	6,2	45,7
Hommes de 25 à 49 ans	643,3	776,5	809,4	4,2	25,8
Hommes de 50 ans et plus	167,2	194,0	199,2	2,7	19,1
Femmes de moins de 25 ans	168,8	193,5	201,0	3,9	19,1
Femmes de 25 à 49 ans	698,8	744,3	761,6	2,3	9,0
Femmes de 50 ans et plus	165,4	176,9	180,3	1,9	9,0
Ensemble de la catégorie A	2 003,6	2 304,9	2 384,8	3,5	19,0

Sources : Pôle emploi, Dares. Calculs des cvs-cjo : Dares.

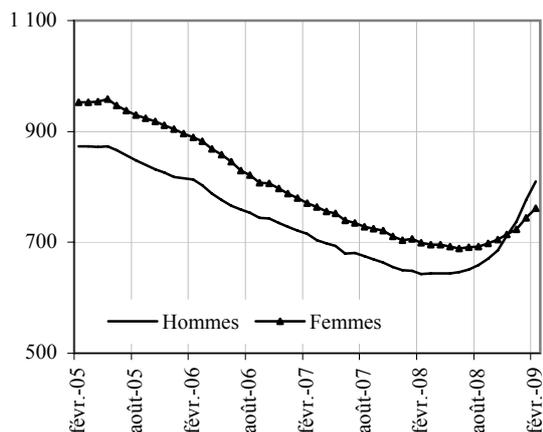
Par sexe (cvs-cjo en milliers)



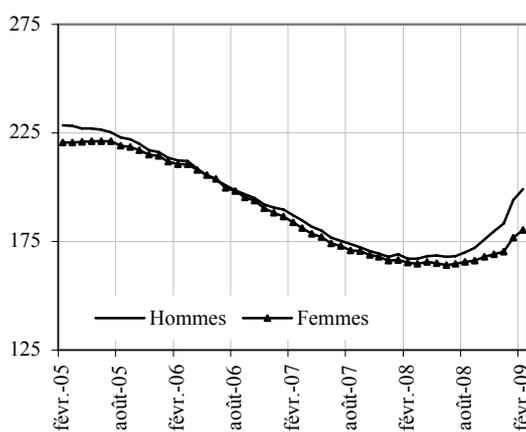
Moins de 25 ans (cvs-cjo en milliers)



Entre 25 et 49 ans (cvs-cjo en milliers)



50 ans et plus (cvs-cjo en milliers)



2.b - DEMANDEURS D'EMPLOI PAR SEXE ET TRANCHE D'ÂGE

En France métropolitaine, au mois de février 2009, le nombre de demandeurs d'emploi de catégories B, C (en activité réduite courte ou longue) diminue de 0,2 % pour les hommes (-6,9 % sur un an) et augmente de 0,3 % pour les femmes (-4,6 % sur un an).

Le nombre de demandeurs d'emploi de catégories B, C de moins de 25 ans augmente de 0,3 % en février (-1,8 % sur un an). Le nombre de demandeurs d'emploi de ces catégories âgés de 25 à 49 ans est en baisse de 0,4 % (-7,1 % sur un an) et celui des demandeurs d'emploi de 50 ans et plus augmente de 1,8 % (-2,3 % sur un an).

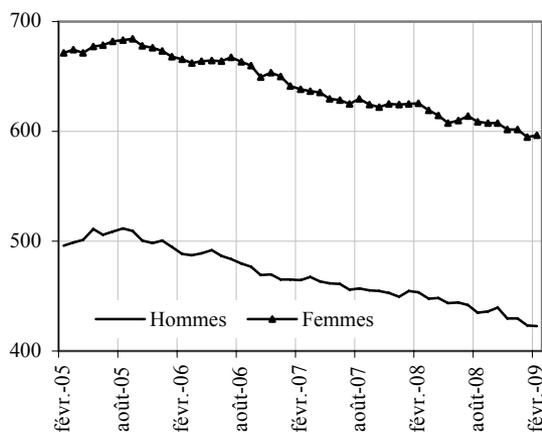
Demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi en catégories B, C

Unités : milliers et %

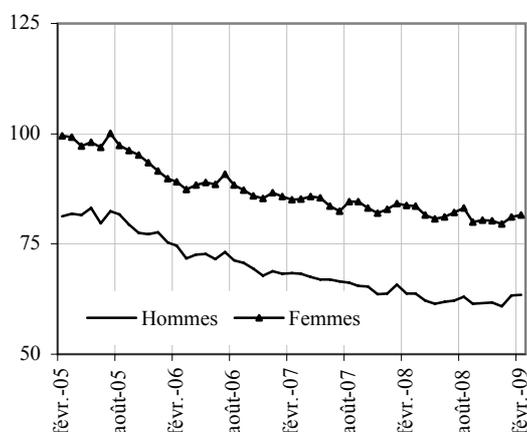
Données CVS-CJO	Février 2008	Janvier 2009	Février 2009	Variation sur un mois	Variation sur un an
France métropolitaine					
Hommes	453,6	423,2	422,4	-0,2	-6,9
Femmes	625,5	594,8	596,5	0,3	-4,6
Moins de 25 ans	147,5	144,4	144,9	0,3	-1,8
Entre 25 et 49 ans	751,5	700,7	698,0	-0,4	-7,1
50 ans et plus	180,1	172,9	176,0	1,8	-2,3
Hommes de moins de 25 ans	63,8	63,3	63,4	0,2	-0,6
Hommes de 25 à 49 ans	323,1	298,7	296,4	-0,8	-8,3
Hommes de 50 ans et plus	66,7	61,2	62,6	2,3	-6,1
Femmes de moins de 25 ans	83,7	81,1	81,5	0,5	-2,6
Femmes de 25 à 49 ans	428,4	402,0	401,6	-0,1	-6,3
Femmes de 50 ans et plus	113,4	111,7	113,4	1,5	0,0
Ensemble des catégories B, C	1 079,1	1 018,0	1 018,9	0,1	-5,6

Sources : Pôle emploi, Dares. Calculs des cvs-cjo : Dares.

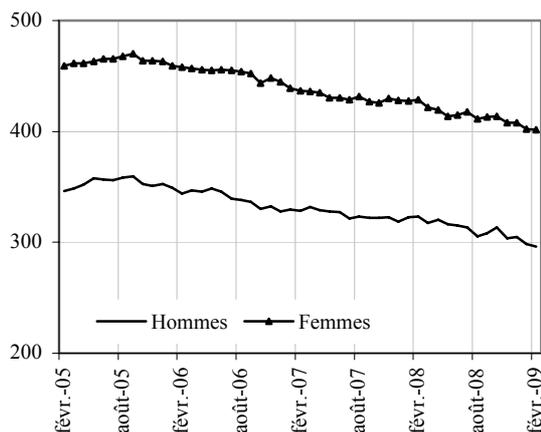
Par sexe (cvs-cjo en milliers)



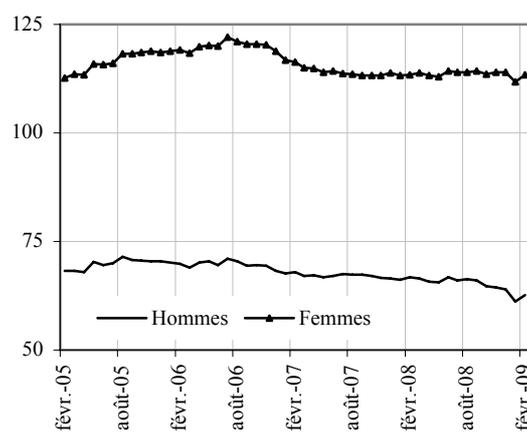
Moins de 25 ans (cvs-cjo en milliers)



Entre 25 et 49 ans (cvs-cjo en milliers)



50 ans et plus (cvs-cjo en milliers)



2.c - DEMANDEURS D'EMPLOI PAR SEXE ET TRANCHE D'ÂGE

En France métropolitaine, au mois de février 2009, le nombre de demandeurs d'emploi de catégories A, B, C augmente de 3,2 % pour les hommes (+16,9 % sur un an) et de 1,7 % pour les femmes (+4,9 % sur un an).

Le nombre de demandeurs d'emploi de catégories A, B, C de moins de 25 ans croît de 3,9 % en février (+21,6 % sur un an). Le nombre de demandeurs d'emploi de ces catégories âgés de 25 à 49 ans augmente de 2,1 % (+8,4 % sur un an) et celui des demandeurs d'emploi de 50 ans et plus s'accroît de 2,2 % (+8,3 % sur un an).

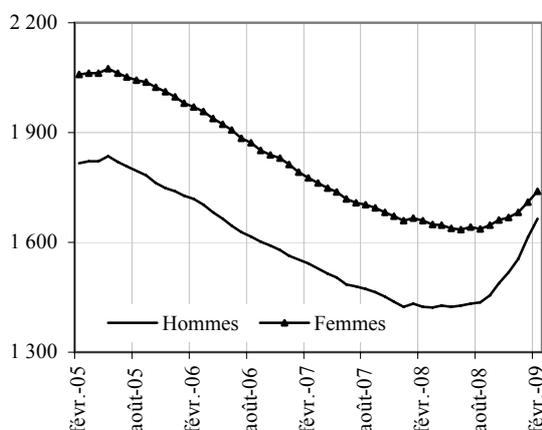
Demands d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi en catégories A, B, C

Unités : milliers et %

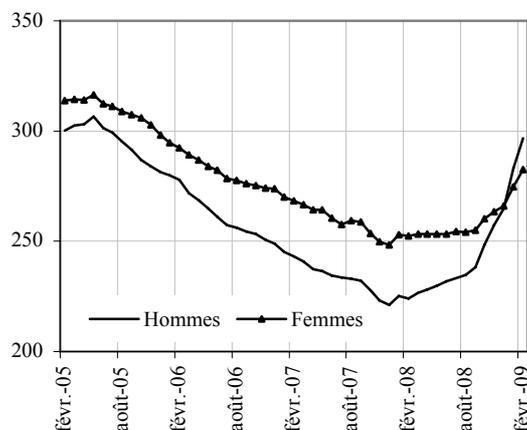
Données CVS-CJO	Février 2008	Janvier 2009	Février 2009	Variation sur un mois	Variation sur un an
France métropolitaine					
Hommes	1 424,2	1 613,4	1 664,3	3,2	16,9
Femmes	1 658,5	1 709,5	1 739,4	1,7	4,9
Moins de 25 ans	476,4	557,6	579,2	3,9	21,6
Entre 25 et 49 ans	2 093,6	2 221,5	2 269,0	2,1	8,4
50 ans et plus	512,7	543,8	555,5	2,2	8,3
Hommes de moins de 25 ans	223,9	283,0	296,7	4,8	32,5
Hommes de 25 à 49 ans	966,4	1 075,2	1 105,8	2,8	14,4
Hommes de 50 ans et plus	233,9	255,2	261,8	2,6	11,9
Femmes de moins de 25 ans	252,5	274,6	282,5	2,9	11,9
Femmes de 25 à 49 ans	1 127,2	1 146,3	1 163,2	1,5	3,2
Femmes de 50 ans et plus	278,8	288,6	293,7	1,8	5,3
Ensemble des catégories A, B, C	3 082,7	3 322,9	3 403,7	2,4	10,4

Sources : Pôle emploi, Dares. Calculs des cvs-cjo : Dares.

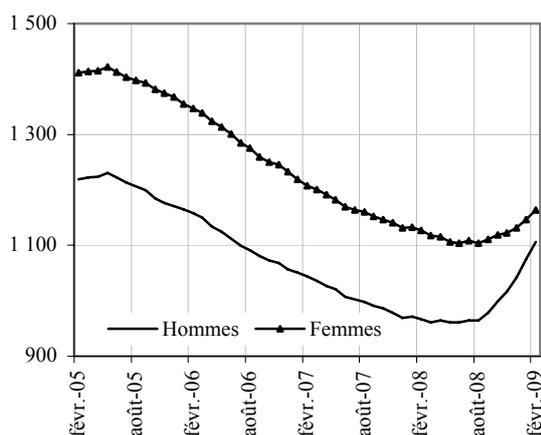
Par sexe (cvs-cjo en milliers)



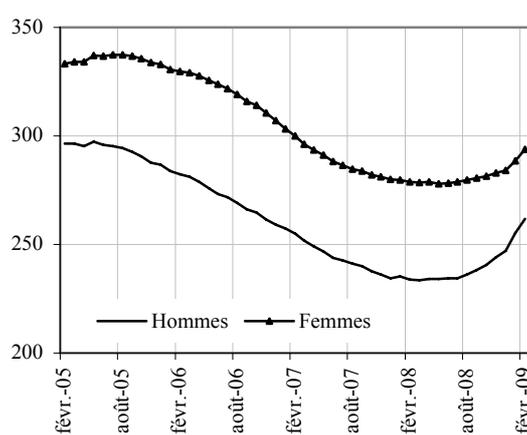
Moins de 25 ans (cvs-cjo en milliers)



Entre 25 et 49 ans (cvs-cjo en milliers)



50 ans et plus (cvs-cjo en milliers)



3 - ANCIENNETÉ D'INSCRIPTION SUR LES LISTES DES DEMANDEURS D'EMPLOI

En France métropolitaine, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégories A, B, C depuis plus d'un an augmente de 1,7 % au mois de février (+2,2 % sur un an). Le nombre d'inscrits depuis moins d'un an croît de 2,8 % (+14,4 % sur un an).

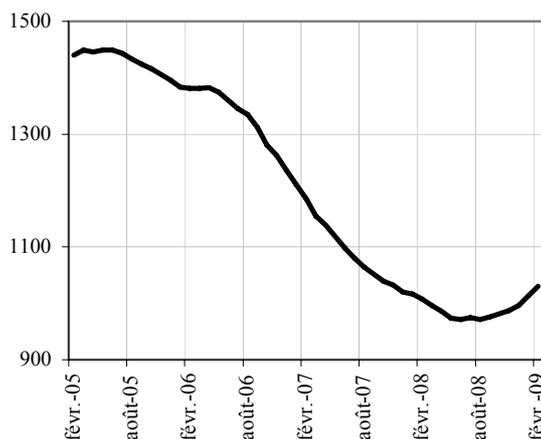
Ancienneté d'inscription sur les listes des demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi en catégories A, B, C

Unités : milliers et %

Données CVS-CJO	Février 2008	Janvier 2009	Février 2009	Variation sur un mois	Variation sur un an
France métropolitaine					
Moins de 1 an	2 074,8	2 310,0	2 373,6	2,8	14,4
- Moins de 3 mois	913,9	1 007,2	1 036,6	2,9	13,4
- Entre 3 et 6 mois	548,9	635,4	659,3	3,8	20,1
- Entre 6 et 12 mois	612,0	667,4	677,7	1,5	10,7
Plus d'un an	1 007,9	1 012,9	1 030,1	1,7	2,2
- Entre 1 an et moins de 2 ans	513,5	542,6	554,4	2,2	8,0
- Entre 2 ans et moins de 3 ans	212,1	196,8	200,0	1,6	-5,7
- Plus de 3 ans	282,3	273,5	275,7	0,8	-2,3
Part des demandeurs d'emploi inscrits depuis plus d'un an (%)	32,7	30,5	30,3	- 0,2 pt	- 2,4 pt
France, demandeurs d'emploi inscrits depuis plus d'un an	1 093,4	1 099,9	1 118,8	1,7	2,3

Sources : Pôle emploi, Dares. Calculs des cvs-cjo : Dares.

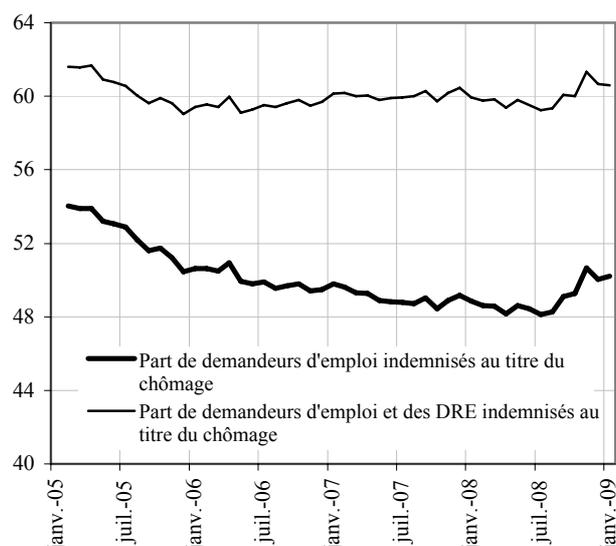
Demandeurs d'emploi inscrits depuis plus d'un an
(cvs-cjo en milliers)



4 - DEMANDEURS D'EMPLOI INDEMNISÉS

Parts d'indemnisés au titre du chômage

cvs en %



En France métropolitaine, fin janvier 2009, 1 876 000 demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en catégories A, B, C, D, E (hors formation) sont indemnisés. Ce nombre augmente de 2,8 % au mois de janvier (+10,0 % sur un an). Le nombre de demandeurs d'emploi indemnisés par le régime d'assurance chômage croît (+3,5 %) alors que le nombre de ceux indemnisés par le régime de solidarité nationale baisse (-2,3 %). La part des demandeurs d'emploi de catégories A, B, C, D, E (hors formation) indemnisés au titre du chômage s'établit ainsi à 50,2 % en janvier 2009. Après prise en compte des personnes dispensées de recherche d'emploi indemnisées, la part des indemnisés s'établit à 60,6 % en janvier 2009.

Demandeurs d'emploi indemnisés inscrits en fin de mois à Pôle emploi (catégories A, B, C, D, E hors formation) et dispensés de recherche d'emploi indemnisés

Unités : milliers et %

Données CVS	Janvier 2008 (*)	Décembre 2008 (**)	Janvier 2009 (**)	Variation sur un mois	Variation sur un an
France métropolitaine					
Demandeurs d'emploi en catégories A, B, C, D, E hors formation indemnisés	1 705,7	1 825,0	1 876,0	2,8	10,0
- Régime d'assurance chômage	1 466,2	1 601,5	1 657,7	3,5	13,1
- Régime de solidarité nationale	239,6	223,5	218,3	-2,3	-8,9
Part de demandeurs d'emploi indemnisés au titre du chômage (%)	48,9	50,0	50,2	0,2 pt	+ 1,4 pt
- Régime d'assurance chômage	42,0	43,9	44,4	0,5 pt	+ 2,4 pt
- Régime de solidarité nationale	6,9	6,1	5,8	-0,3 pt	- 1,0 pt
Dispensés de recherche d'emploi (DRE) indemnisés	375,3	352,0	348,7	-0,9	-7,1
Part de demandeurs d'emploi et des DRE indemnisés au titre du chômage (%)	59,9	60,7	60,6	-0,1 pt	+ 0,7 pt
- Régime d'assurance chômage	48,0	49,8	50,1	0,3 pt	+ 2,1 pt
- Régime de solidarité nationale	11,9	10,9	10,5	-0,4 pt	- 1,4 pt

Source : Pôle emploi. Les variations sont exprimées en pourcentage. Calculs des cvs : Pôle emploi.

(*) : données semi-définitives.

(**) : données provisoires.

Note de lecture :

- la part de demandeurs d'emploi indemnisés au titre du chômage rapporte le nombre de demandeurs d'emploi indemnisés (soit par le régime d'assurance chômage, soit par le régime de solidarité nationale) inscrits en fin de mois à Pôle emploi en catégories A, B, C, D, E hors formation, à l'ensemble des inscrits dans ces catégories (y compris formation) ;

- la part de demandeurs d'emploi et de dispensés de recherche d'emploi indemnisés est le rapport de l'effectif indemnisé (ensemble des demandeurs d'emploi indemnisés, au titre du régime d'assurance chômage ou du régime de solidarité nationale, inscrits en catégories A, B, C, D, E hors formation augmenté des dispensés de recherche d'emploi indemnisés) à l'ensemble des demandeurs d'emploi inscrits en catégories A, B, C augmenté des dispensés de recherche d'emploi indemnisés.

5.a - DEMANDEURS D'EMPLOI PAR RÉGION

Entre fin février 2008 et fin février 2009, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en catégorie A augmente dans toutes les régions de France métropolitaine (entre +3,7 % en Corse et +34,3 % en Franche Comté). La hausse est de 7,3 % pour les départements d'Outre-Mer.

Sur la même période, le nombre de jeunes de moins de 25 ans inscrits en catégorie A augmente dans toutes les régions de France métropolitaine (entre +8,0 % en Corse et + 56,9 % en Franche Comté). En France métropolitaine, c'est en Ile-de-France que la part des moins de 25 ans est la plus basse (11,5 %) et dans le Nord-Pas-de-Calais qu'elle est la plus élevée (23,0 %). Cette part s'établit à 14,1 % pour les départements d'Outre-Mer.

Demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi en catégorie A par région

Unités : milliers et %

Données brutes	Ensemble			Moins de 25 ans		
	Février 2008	Février 2009	Variation sur un an	Février 2009	Variation sur un an	Part en %
Alsace	59,2	71,9	21,5	13,4	34,3	18,6
Aquitaine	102,9	120,1	16,8	19,9	27,1	16,6
Auvergne	38,8	47,0	21,1	8,4	40,6	17,9
Basse-Normandie	43,9	55,7	27,1	12,0	45,4	21,5
Bourgogne	46,6	57,8	24,1	11,5	39,7	19,9
Bretagne	86,8	105,0	21,0	17,7	36,6	16,9
Centre	72,0	89,4	24,1	17,1	40,2	19,2
Champagne-Ardennes	46,5	56,1	20,7	11,2	32,5	20,0
Corse	11,2	11,6	3,7	1,9	8,0	15,9
Franche Comté	34,8	46,7	34,3	8,9	56,9	19,1
Haute-Normandie	62,7	77,3	23,3	16,8	31,9	21,8
Ile-de-France	397,0	439,4	10,7	50,6	21,0	11,5
Languedoc-Roussillon	114,9	132,3	15,1	22,4	25,0	16,9
Limousin	18,8	23,2	23,3	4,2	32,5	18,0
Lorraine	78,1	97,0	24,1	19,6	43,2	20,2
Midi-Pyrénées	93,3	108,9	16,7	17,9	30,0	16,5
Nord-Pas-de-Calais	174,1	204,3	17,3	47,1	25,4	23,0
Pays de la Loire	96,3	123,6	28,4	24,7	50,2	19,9
Picardie	70,7	84,6	19,5	18,9	27,3	22,4
Poitou-Charentes	53,5	64,3	20,2	11,8	31,7	18,4
Provence-Alpes-Côte d'Azur	195,4	221,9	13,6	33,4	26,1	15,1
Rhône-Alpes	177,0	225,5	27,4	36,7	46,9	16,3
France métropolitaine	2 074,7	2 463,8	18,8	426,0	32,5	17,3
Guadeloupe	45,1	44,6	-1,1	4,7	-5,1	10,6
Guyane	12,2	13,5	10,8	1,9	15,3	13,8
Martinique	35,3	34,2	-2,9	4,3	-11,3	12,7
Réunion	75,6	88,0	16,5	14,5	12,4	16,5
Départements d'Outre Mer	168,1	180,3	7,3	25,5	4,3	14,1
France	2 242,8	2 644,1	17,9	451,5	30,5	17,1

Sources : Pôle emploi, Dares.

5.b - DEMANDEURS D'EMPLOI PAR RÉGION

Entre fin février 2008 et fin février 2009, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en catégories A, B, C augmente dans toutes les régions de France métropolitaine (entre +3,7 % en Corse et +16,6 % en Rhône-Alpes). La hausse est de +4,5 % dans les départements d'Outre-Mer.

Sur la même période, le nombre de jeunes de moins de 25 ans inscrits en catégories A, B, C augmente dans toutes les régions de France métropolitaine (entre +7,8 % pour la Corse et +33,5 % en Rhône-Alpes). En France métropolitaine, c'est en Ile-de-France que la part des moins de 25 ans est la plus basse (10,2 %) et dans le Nord-Pas-de-Calais qu'elle est la plus élevée (21,7 %). Elle s'établit à 13,6 % dans les départements d'Outre-Mer.

Sur un an, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégories A, B, C depuis plus d'un an baisse dans quatre régions de France métropolitaine (entre -2,8 % et -0,6 %) et augmente dans les autres régions (entre +0,6 % et +8,1 %).

Demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi en catégories A, B, C par région

Unités : milliers et %

Données brutes	Ensemble			Moins de 25 ans			Inscrits depuis plus d'un an		
	Février 2008	Février 2009	Variation sur un an	Février 2009	Variation sur un an	Part en %	Février 2009	Variation sur un an	Part en %
Alsace	83,1	93,8	12,9	16,4	24,4	17,5	22,9	4,2	24,4
Aquitaine	162,8	178,8	9,9	27,1	18,7	15,2	51,8	3,6	29,0
Auvergne	63,1	70,6	11,9	11,8	25,4	16,7	24,2	8,1	34,3
Basse-Normandie	69,3	80,1	15,6	16,2	30,6	20,2	21,2	2,7	26,4
Bourgogne	74,9	83,2	11,0	15,3	23,5	18,4	24,1	-2,8	29,0
Bretagne	144,2	159,2	10,4	25,4	20,5	16,0	43,8	-0,7	27,5
Centre	117,5	132,5	12,7	23,7	24,6	17,9	39,4	4,1	29,7
Champagne-Ardennes	69,5	76,9	10,7	14,4	19,4	18,7	22,8	4,2	29,7
Corse	12,7	13,2	3,7	2,0	7,8	14,9	2,3	4,6	17,1
Franche Comté	54,1	62,8	16,0	11,1	32,8	17,6	17,1	-0,6	27,3
Haute-Normandie	101,0	111,6	10,6	22,7	18,0	20,4	35,3	2,6	31,6
Ile-de-France	582,0	610,9	5,0	62,3	14,5	10,2	201,5	-2,1	33,0
Languedoc-Roussillon	159,8	176,3	10,3	27,2	19,8	15,4	50,1	5,2	28,4
Limousin	31,9	35,3	10,5	5,8	17,1	16,3	11,4	1,4	32,4
Lorraine	107,7	124,2	15,3	23,9	30,5	19,2	30,7	2,5	24,7
Midi-Pyrénées	148,2	162,6	9,7	23,9	20,8	14,7	49,6	4,4	30,5
Nord-Pas-de-Calais	253,6	277,2	9,3	60,1	15,6	21,7	95,1	3,8	34,3
Pays de la Loire	168,4	192,9	14,6	35,9	29,6	18,6	55,1	1,1	28,6
Picardie	108,3	117,9	8,9	24,3	15,2	20,6	39,2	6,9	33,3
Poitou-Charentes	87,7	95,9	9,4	16,3	17,2	17,0	29,4	2,5	30,7
Provence-Alpes-Côte d'Azur	273,4	297,6	8,9	41,5	21,1	14,0	81,7	0,6	27,5
Rhône-Alpes	267,2	311,6	16,6	47,3	33,5	15,2	77,1	4,1	24,7
France métropolitaine	3 140,3	3 465,1	10,3	554,3	21,5	16,0	1 025,8	1,9	29,6
Guadeloupe	50,3	48,3	-4,1	4,9	-8,0	10,2	26,2	1,8	54,2
Guyane	13,4	14,8	10,3	2,0	16,0	13,4	4,9	-0,1	32,9
Martinique	40,8	38,5	-5,6	4,6	-13,4	12,1	19,4	10,0	50,5
Réunion	87,7	99,3	13,3	15,7	9,6	15,8	38,5	2,5	38,8
Départements d'Outre Mer	192,2	200,9	4,5	27,3	1,9	13,6	89,0	3,7	44,3
France	3 332,5	3 665,9	10,0	581,6	20,4	15,9	1 114,8	2,1	30,4

Sources : Pôle emploi, Dares.

6.a - FLUX D'ENTRÉE ET DE SORTIE

En France métropolitaine, les entrées à Pôle emploi en catégories A, B, C augmentent en février 2009 (+0,1 % sur un mois, +9,6 % sur un an). Les entrées pour licenciements économiques (+3,1 %), démissions (+1,4 %), premières entrées (+2,9 %) et autres cas (+6,0 %) sont en hausse. Les entrées pour fin de contrat à durée déterminée (-3,7%), fin de mission d'intérim (-3,1 %) et autres licenciements (-5,9 %) diminuent. Les reprises d'activité restent stables.

Les sorties de catégories A, B, C sont en hausse en février (+2,6 % sur un mois) mais en baisse sur un an (-11,3 %). Les sorties pour reprises d'emploi déclarées (0,9 %), entrées en stage (8,1 %), cessations d'inscription pour défaut d'actualisation (5,4 %) et pour autres cas (6,6 %) augmentent. Celles pour arrêts de recherche (-1,9 %) et radiations administratives (-7,5 %) diminuent.

Au total, au mois de février 2009, le nombre d'entrées est supérieur à celui des sorties, ce qui explique que le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégories A, B, C augmente en France métropolitaine entre la fin du mois de janvier 2009 et celle de février 2009.

Entrées à Pôle emploi par motif (catégories A, B, C)

Unité : milliers et %

	Février 2008	Janvier 2009	Février 2009	Répartition des motifs en %	Variation sur un mois	Variation sur un an
Données CVS-CJO						
France métropolitaine						
Fins de contrat à durée déterminée	114,8	128,5	123,7	25,3	-3,7	7,8
Fins de mission d'intérim	40,7	48,8	47,3	9,7	-3,1	16,2
Licenciements économiques (1)	15,3	19,5	20,1	4,1	3,1	31,4
Autres licenciements	58,3	59,1	55,6	11,4	-5,9	-4,6
Démissions	23,1	21,0	21,3	4,4	1,4	-7,8
Premières entrées	28,1	31,5	32,4	6,6	2,9	15,3
Reprises d'activité	30,8	38,3	38,3	7,8	0,0	24,4
Autres cas	134,9	141,4	149,9	30,7	6,0	11,1
Ensemble	446,0	488,1	488,6	100,0	0,1	9,6
France, ensemble	466,9	506,1	505,8		-0,1	8,3
Données brutes						
France métropolitaine, ensemble	390,3	516,2	429,4			10,0
France, ensemble	410,4	536,3	445,7			8,6

Sources : Pôle emploi, Dares. Calculs des cvs-cjo : Dares.

(1) : Y compris fins de conventions de conversion, de PAP anticipés et de CRP.

Sorties de Pôle emploi par motif (catégories A, B, C)

Unités : milliers et %

	Février 2008	Janvier 2009	Février 2009	Répartition des motifs en %	Variation sur un mois	Variation sur un an
Données CVS-CJO						
France métropolitaine						
Reprises d'emploi déclarées	111,3	84,7	85,5	21,3	0,9	-23,2
Entrées en stage	31,7	27,2	29,4	7,3	8,1	-7,3
Arrêts de recherche (maternité, maladie, retraite) :	45,8	36,4	35,7	8,9	-1,9	-22,1
- dont dispenses de recherche d'emploi (DRE)	11,4	7,2	5,7	1,4	-20,8	-50,0
- dont maladies	20,0	17,8	18,3	4,5	2,8	-8,5
Cessations d'inscription pour défaut d'actualisation	169,6	158,7	167,3	41,6	5,4	-1,4
Radiations administratives	51,9	44,1	40,8	10,1	-7,5	-21,4
Autres cas	43,5	40,9	43,6	10,8	6,6	0,2
Ensemble	453,8	392,0	402,3	100,0	2,6	-11,3
France, ensemble	473,5	411,5	419,3		1,9	-11,4
Données brutes						
France métropolitaine, ensemble	425,1	397,7	369,6			-13,1
France, ensemble	444,4	416,8	385,7			-13,2

Sources : Pôle emploi, Dares. Calculs des cvs-cjo : Dares.

Équation comptable (catégories A, B, C)

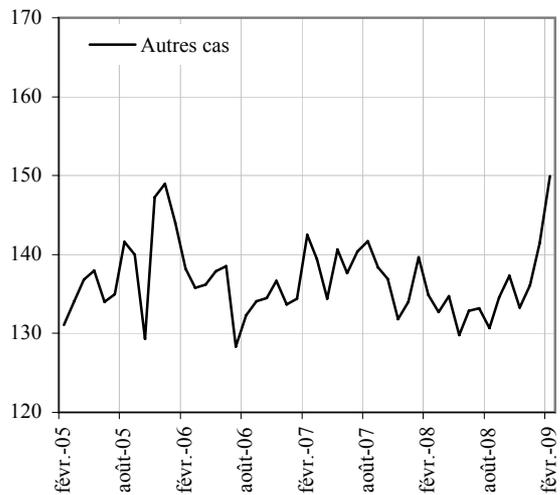
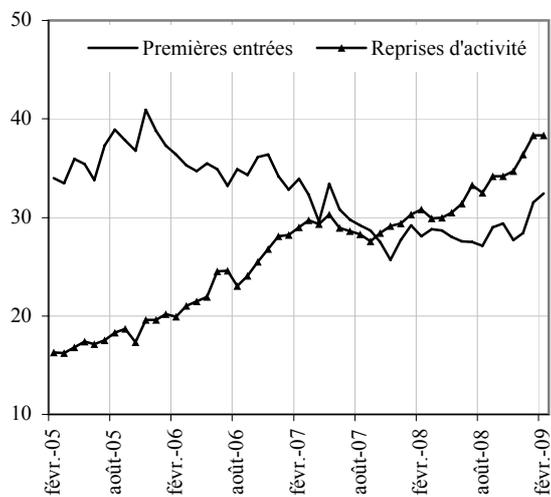
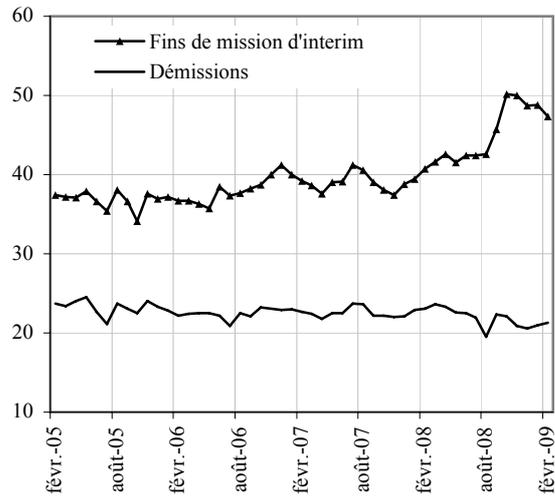
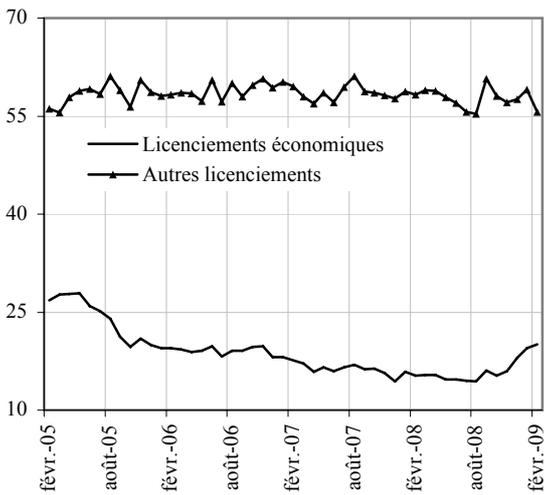
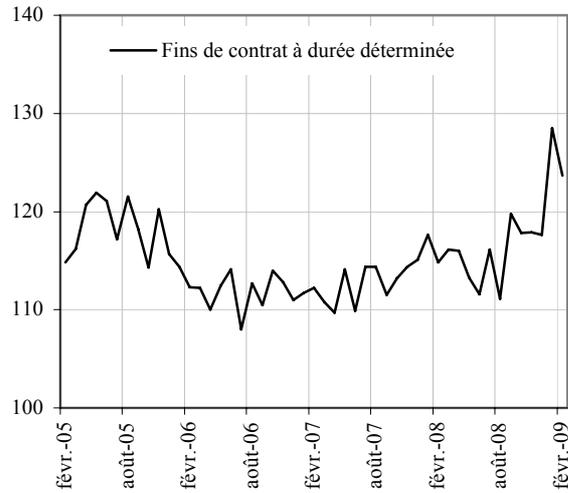
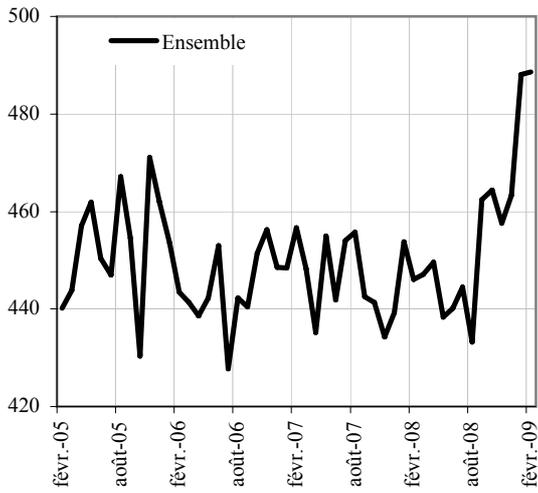
Unité : milliers

	Sur un mois	Sur un an
Données CVS-CJO		
France métropolitaine		
Variations du nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégories A, B, C	80,8	321,0
Solde entre les flux d'entrée et les flux de sortie cumulés	86,3	385,0
Écart (<i>changement de site d'inscription Pôle emploi, etc.</i>)	-5,5	-64,0

Sources : Pôle emploi, Dares. Calculs des cvs-cjo : Dares. Cf. encadré "Sources et définitions" p.16 pour la lecture de ce tableau.

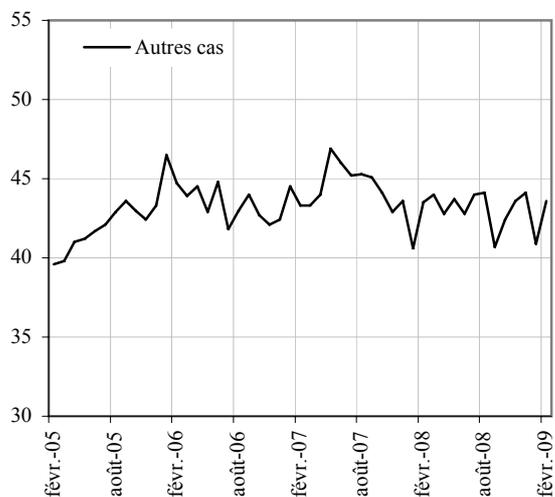
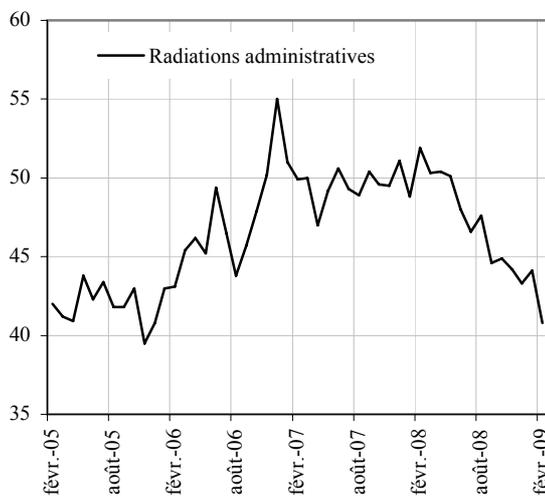
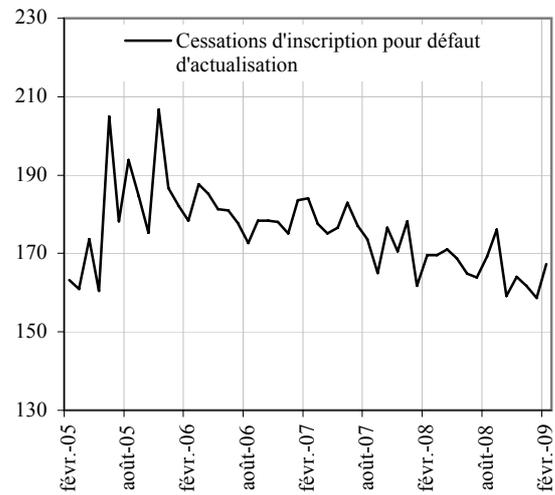
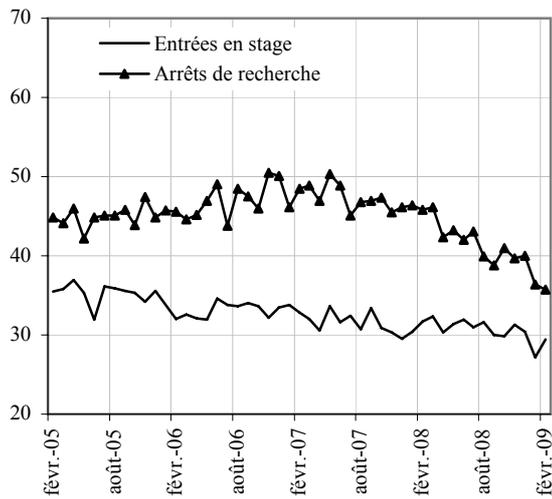
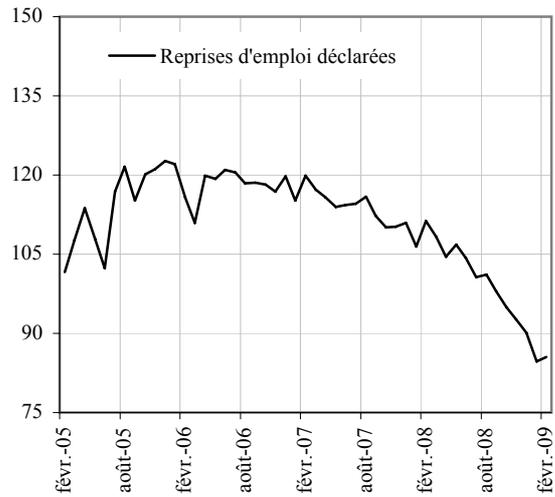
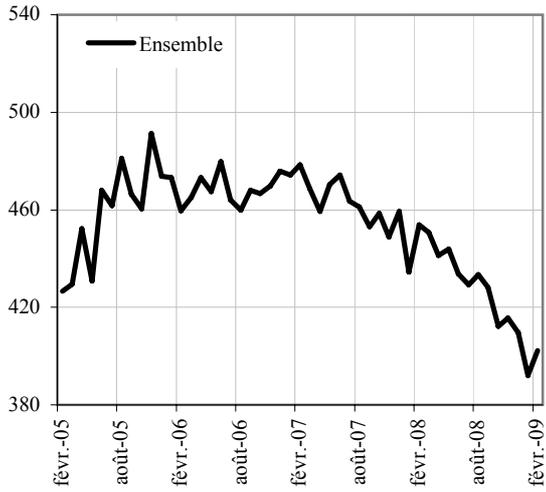
6.b - FLUX D'ENTRÉE ET DE SORTIE

Entrées à Pôle emploi par motif (catégories A, B, C)
(cvs-cjo en milliers)



6.c - FLUX D'ENTRÉE ET DE SORTIE

Sorties de Pôle emploi par motif (catégories A, B, C)
(cvs-cjo en milliers)



7 - OFFRES D'EMPLOI COLLECTÉES PAR PÔLE EMPLOI

Les offres d'emploi collectées par Pôle emploi diminuent au mois de février 2009 en France métropolitaine (-1,0 % sur un mois, -29,3 % sur un an). Cette baisse concerne les offres d'emplois occasionnels (moins d'un mois, -19,0 %). Les offres d'emplois durables (plus de six mois, +3,8 %) et les offres d'emplois temporaires (entre un et six mois, +1,4 %) augmentent.

En février, les offres d'emploi satisfaites en France métropolitaine sont en hausse (+3,2 % sur un mois) mais en baisse sur un an (-25,4 %). Sur un mois, la hausse est de 2,6 % pour les offres d'emplois durables, 6,2 % pour les offres d'emplois temporaires. Les offres d'emplois occasionnels baissent de 2,7 %.

Offres d'emploi collectées par Pôle emploi

Unité : milliers et %

	Février 2008	Janvier 2009	Février 2009	Variation sur un mois	Variation sur un an
Données CVS-CJO					
France métropolitaine					
- Emplois durables (plus de 6 mois) (1)	137,3	94,2	97,8	3,8	-28,8
- Emplois temporaires (1 à 6 mois)	122,4	88,3	89,5	1,4	-26,9
- Emplois occasionnels (moins d'1 mois)	46,6	36,3	29,4	-19,0	-36,9
Ensemble	306,3	218,8	216,7	-1,0	-29,3
France, ensemble	312,3	222,9	221,3	-0,7	-29,1
Données brutes					
France métropolitaine, ensemble	296,7	202,7	201,9		-32,0
France, ensemble	302,5	206,6	206,1		-31,9

Sources : Pôle emploi, Dares. Calculs des cvs-cjo : Dares.

(1) : Y compris les offres sur contrat "nouvelles embauches" pour les mois de 2008.

Offres d'emploi satisfaites

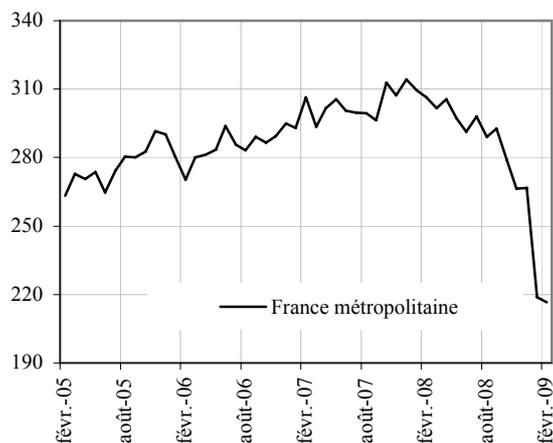
Unité : milliers et %

	Février 2008	Janvier 2009	Février 2009	Variation sur un mois	Variation sur un an
Données CVS-CJO					
France métropolitaine					
- Emplois durables (plus de 6 mois) (1)	121,2	88,0	90,3	2,6	-25,5
- Emplois temporaires (1 à 6 mois)	119,4	84,9	90,2	6,2	-24,5
- Emplois occasionnels (moins d'1 mois)	44,8	33,4	32,5	-2,7	-27,5
Ensemble	285,4	206,3	213,0	3,2	-25,4
France, ensemble	290,7	209,9	217,0	3,4	-25,4

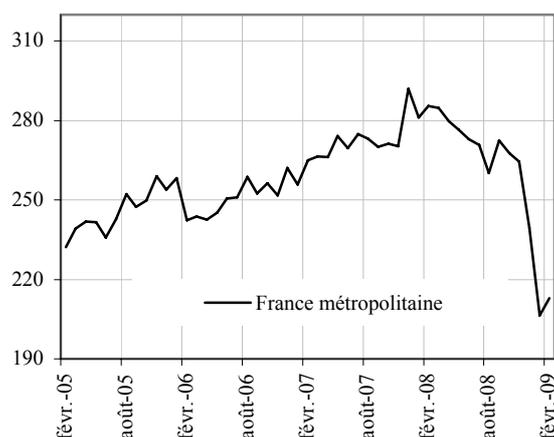
Sources : Pôle emploi, Dares. Calculs des cvs-cjo : Dares.

(1) : Y compris les offres sur contrat "nouvelles embauches" pour les mois de 2008.

Offres d'emploi collectées par Pôle emploi
(cvs-cjo en milliers)



Offres d'emploi satisfaites
(cvs-cjo en milliers)



ANNEXE

Demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi par catégorie

Unité : milliers et %

	Février 2008	Janvier 2009	Février 2009	Variation sur un mois	Variation sur un an
Données CVS-CJO					
France métropolitaine					
Catégories A, B, C	3 082,7	3 322,9	3 403,7	2,4	10,4
- Catégorie 1	1 891,9	2 203,5	2 278,9	3,4	20,5
- Catégorie 2	336,1	325,9	331,0	1,6	-1,5
- Catégorie 3	229,4	237,4	242,3	2,1	5,6
- Catégorie 6	465,6	419,2	417,4	-0,4	-10,4
- Catégorie 7	70,3	63,7	63,2	-0,8	-10,1
- Catégorie 8	89,4	73,2	70,9	-3,1	-20,7
- Dont catégorie A	2 003,6	2 304,9	2 384,8	3,5	19,0
- Catégorie 1 n'ayant exercé aucune activité réduite	1 597,1	1 893,4	1 964,6	3,8	23,0
- Catégorie 2 n'ayant exercé aucune activité réduite	249,1	245,0	249,8	2,0	0,3
- Catégorie 3 n'ayant exercé aucune activité réduite	157,4	166,5	170,4	2,3	8,3
- Dont catégorie B	453,8	461,9	467,4	1,2	3,0
- Catégorie 1 ayant exercé une activité réduite	294,8	310,1	314,3	1,4	6,6
- Catégorie 2 ayant exercé une activité réduite	87,0	80,9	81,2	0,4	-6,7
- Catégorie 3 ayant exercé une activité réduite	72,0	70,9	71,9	1,4	-0,1
- Dont catégorie C	625,3	556,1	551,5	-0,8	-11,8
- Catégorie 6	465,6	419,2	417,4	-0,4	-10,4
- Catégorie 7	70,3	63,7	63,2	-0,8	-10,1
- Catégorie 8	89,4	73,2	70,9	-3,1	-20,7
Catégories D, E	397,7	413,4	416,5	0,7	4,7
- Catégorie D (catégorie 4)	170,4	187,3	190,9	1,9	12,0
- Catégorie E (catégorie 5)	227,3	226,1	225,6	-0,2	-0,7
Catégories A, B, C, D, E	3 480,4	3 736,3	3 820,2	2,2	9,8
Données brutes					
France métropolitaine, catégories A, B, C, D, E	3 571,5	3 839,1	3 912,0		9,5
dont catégories A, B, C	3 140,3	3 410,8	3 465,1		10,3
Catégorie A	2 074,7	2 420,3	2 463,8		18,8
Catégorie B	471,8	479,4	485,6		2,9
Catégorie C	593,8	511,1	515,7		-13,2
Catégorie D	202,5	205,9	219,9		8,6
Catégorie E	228,7	222,4	227,0		-0,7
France, catégories A, B, C, D, E	3 783,5	4 057,8	4 130,3		9,2

Sources : Pôle emploi, Dares. Calculs des cvs-cjo : Dares.

Pour mémoire :

Les demandes d'emploi de catégories 1 à 3 recensent les personnes n'ayant pas exercé une activité réduite de plus de 78 heures dans le mois et qui souhaitent un contrat à durée indéterminée à temps plein (catégorie 1), à durée indéterminée à temps partiel (catégorie 2) ou à durée déterminée temporaire ou saisonnier (catégorie 3). De façon analogue, les demandes d'emploi de catégories 6 à 8 recensent les personnes ayant exercé une activité réduite de plus de 78 heures dans le mois selon le type de contrat envisagé : à durée indéterminée à plein temps (catégorie 6), à durée indéterminée à temps partiel (catégorie 7) ou à durée déterminée temporaire ou saisonnier (catégorie 8).

Les demandes d'emploi de catégories 4 et 5 recensent les personnes non immédiatement disponibles et qui ne sont pas tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi : elles sont soit en stage, formation, maladie, etc. (catégorie 4), soit en emploi à la recherche d'un autre emploi (catégorie 5).

PREMIÈRES INFORMATIONS et PREMIÈRES SYNTHÈSES sont éditées par le Ministère de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi et le Ministère du Travail, des Relations sociales, de la Famille, de la Solidarité et de la Ville, Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares) 39-43, quai André Citroën, 75902 Paris Cedex 15. www.travail.gouv.fr (Rubrique Études, Recherche, Statistiques de la DARES) - Directeur de la publication : Antoine Magnier.

Téléphone Publications : 01.44.38.22.(60 ou 61) - Télécopie : 01.44.38.23.43

Réponse à la demande : dares.communication@dares.travail.gouv.fr

Maquettiste : Yves Dubois. Conception graphique : Ministère de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi et Ministère du Travail, des Relations sociales, de la Famille, de la Solidarité et de la Ville. Impression : AMI (Courbevoie).

Abonnements : dares.communication@dares.travail.gouv.fr

Publicité : Ministère de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi et Ministère du Travail, des Relations sociales, de la Famille, de la Solidarité et de la Ville.

Dépôt légal : à parution. Numéro de commission paritaire : 3124 AD. ISSN 1253 - 1545.

Encadré 1 - Sources et définitions

Demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi

Les demandeurs d'emploi sont des personnes qui sont inscrites à Pôle emploi, organisme issu de la fusion entre l'ANPE et le réseau des Assédic.

Catégories de demandeurs d'emploi

Les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi sont regroupés en différentes catégories. Conformément aux recommandations du rapport du Cnis sur la définition d'indicateurs en matière d'emploi, de chômage, de sous-emploi et de précarité de l'emploi (septembre 2008), la Dares et Pôle emploi présentent à des fins d'analyse statistique les données sur les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en fonction des catégories suivantes :

- catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;
- catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois) ;
- catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. de plus de 78 heures au cours du mois) ;
- catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (en raison d'un stage, d'une formation, d'une maladie...), sans emploi ;
- catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en emploi (par exemple : bénéficiaires de contrats aidés).

Dans les fichiers administratifs de Pôle emploi, huit catégories de demandeurs d'emploi sont utilisées (catégories 1 à 8). Ces catégories ont été définies par arrêté (arrêté du 5 février 1992 complété par l'arrêté du 5 mai 1995). Jusqu'au mois de février 2009, les publications étaient fondées sur ces catégories. Le tableau suivant présente la correspondance entre les catégories utilisées à des fins de publication statistique à partir de mars 2009 et les catégories administratives auxquelles Pôle emploi a recours dans sa gestion des demandeurs d'emploi :

Catégories statistiques	Catégories administratives
Catégorie A	Catégories 1, 2, 3 hors activité réduite
Catégorie B	Catégories 1, 2, 3 en activité réduite
Catégorie C	Catégories 6, 7, 8
Catégorie D	Catégorie 4
Catégorie E	Catégorie 5
Catégories A, B, C	Catégories 1, 2, 3, 6, 7, 8

La situation réelle au regard de l'emploi des demandeurs d'emploi peut, dans certains cas, ne pas correspondre à la catégorie dans laquelle ils sont enregistrés : si cette correspondance est contrôlée pour les demandeurs d'emploi indemnisés, il n'en est pas de même des demandeurs d'emploi non indemnisés.

Les entrées et les sorties des listes de Pôle emploi sont enregistrées pour l'ensemble A, B, C et non au niveau de chacune des catégories A, B ou C.

Ancienneté sur les listes de Pôle emploi

L'ancienneté d'inscription à la fin du mois m sur les listes d'un demandeur d'emploi inscrit à Pôle emploi mesure le nombre de jours qu'il a passé sur les listes (en catégories A, B, C). Cette notion se rapporte aux effectifs de demandeurs d'emploi inscrits en catégories A, B, C.

Du fait du mode d'enregistrement des entrées et des sorties, il n'est pas possible de calculer l'ancienneté en catégorie A (respectivement B ou C) ou la durée passée sans discontinuité dans la catégorie A (respectivement B ou C).

De manière conventionnelle, un demandeur d'emploi qui est resté inscrit plus de 12 mois sur les listes de Pôle emploi (i.e. son ancienneté sur les listes est supérieure à 1 an) peut être qualifié de demandeur d'emploi de longue durée. S'il est inscrit depuis plus de 24 mois, il est considéré comme étant demandeur d'emploi de très longue durée.

Statut au regard de l'indemnisation

Les données concernant l'indemnisation portent sur le champ des demandeurs d'emploi inscrits en catégories A, B, C, D, E hors formation. Deux indicateurs relatifs à la part des personnes indemnisées sont publiés :

- la part de demandeurs d'emploi indemnisés au titre du chômage, qui rapporte le nombre de demandeurs d'emploi indemnisés (soit par le régime d'assurance chômage, soit par le régime de solidarité nationale) inscrits en fin de mois à Pôle emploi en catégories A, B, C, D, E hors formation, à l'ensemble des inscrits dans ces catégories (y compris formation) ;
- la part de demandeurs d'emploi et de dispensés de recherche d'emploi indemnisés au titre du chômage, qui rapporte l'effectif indemnisé (ensemble des demandeurs d'emploi indemnisés, au titre du régime d'assurance chômage ou du régime de solidarité nationale, inscrits en catégories A, B, C, D, E hors formation augmenté des dispensés de recherche d'emploi indemnisés) à l'ensemble des demandeurs d'emploi inscrits en catégories A, B, C augmenté des dispensés de recherche d'emploi indemnisés.

Ces données sont disponibles avec un mois de retard.

Encadré 1 - Sources et définitions (suite)

Motifs d'entrée et de sortie des listes de Pôle emploi pour les catégories A, B, C

Les flux d'entrée et de sortie des listes sont présentés suivant différents motifs.

Parmi les motifs d'entrée :

- les premières entrées correspondent aux cas où la demande d'emploi est enregistrée alors que la personne se présente pour la première fois sur le marché du travail, notamment lorsqu'elle vient d'achever ses études ou lorsqu'elle était auparavant inactive ;
- le motif de reprise d'activité comprend à la fois le cas où le demandeur d'emploi cherche à reprendre une activité après une interruption d'au moins six mois et, depuis octobre 2005, les cas où l'entrée sur les listes de Pôle emploi a lieu suite à une sortie de stage ou à une fin de congé de maladie ou maternité ;
- les autres cas recouvrent des situations ne correspondant à aucune autre ventilation, y compris les entrées pour rupture conventionnelle de CDI.

Parmi les motifs de sortie :

- les arrêts de recherche sont liés à une maladie, un congé de maternité, un accident du travail, un départ en retraite ou une dispense de recherche d'emploi ;
- les cessations d'inscription pour défaut d'actualisation correspondent aux cas où le demandeur d'emploi n'a pas actualisé sa déclaration de situation mensuelle ;
- les radiations administratives peuvent intervenir lorsque le demandeur d'emploi ne répond pas à une convocation, lorsqu'il fait une fausse déclaration ou lorsqu'il refuse une offre d'emploi (le motif d'offre raisonnable d'emploi a été ajouté en octobre 2008), une formation, une visite médicale, un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation, un contrat aidé, une action d'insertion. La suspension qui en découle peut aller de 15 jours à 12 mois suivant la cause ;
- les autres cas recouvrent des situations ne correspondant à aucune autre ventilation.

Les motifs de sortie des listes de Pôle emploi sont mal connus dans les fichiers administratifs. En particulier, dans les statistiques publiées ici, les reprises d'emploi déclarées sous-estiment le nombre de reprises réelles d'emploi. En effet, chaque mois, de nombreux demandeurs d'emploi sortent des listes parce qu'ils n'ont pas actualisé leur situation mensuelle en fin de mois (ils sont alors enregistrés dans le motif « cessation d'inscription pour défaut d'actualisation ») ou à la suite d'une radiation administrative, par exemple pour non réponse à convocation. Or, une partie de ces demandeurs d'emploi a en fait retrouvé un emploi. L'enquête trimestrielle Sortants de Pôle emploi et de la Dares fournit une estimation de la part des sorties réelles pour reprise d'emploi.

Lecture de l'équation comptable sur la catégorie A, B, C

Sur les données brutes issues des fichiers administratifs de Pôle emploi, on observe un défaut de bouclage dans l'équation reliant les stocks de demandeurs d'emploi inscrits aux flux d'entrée et de sortie : la variation du stock de demandeurs d'emploi inscrits n'est pas égale au solde entre les entrées et les sorties. Au niveau national, le défaut de bouclage est négatif pour les catégories A, B, C (les entrées sont surestimées et les sorties sont sous-estimées). Deux facteurs expliquent actuellement ce défaut de bouclage :

- Certains flux sont enregistrés trop tardivement pour être pris en compte dans les statistiques mensuelles : plus de deux mois après la date d'effet pour les entrées, plus de trois pour les sorties. Ceci conduit notamment à sous-estimer les sorties de catégories A, B, C vers les catégories D et E.
- En cas de changement d'unité locale de Pôle emploi intervenant moins de deux mois après l'inscription, un mouvement d'entrée est enregistré dans l'unité de destination, mais pas en sortie de l'unité de départ, ce qui conduit à surestimer le nombre d'entrées.

Les offres d'emploi collectées et satisfaites à Pôle emploi

Pôle emploi collecte des offres d'emploi auprès des entreprises. Une partie d'entre elles sont satisfaites. Les statistiques comptabilisent comme satisfaite une offre pour laquelle l'employeur a trouvé une personne pour occuper le poste proposé, indépendamment de la façon dont il a réussi à le pourvoir (grâce à Pôle emploi ou par un autre moyen). Les offres collectées et satisfaites publiées ici sont classées suivant trois types :

- les offres d'emploi durable, pour des contrats de plus de six mois ;
- les offres d'emploi temporaire, pour des contrats compris entre un et six mois ;
- les offres d'emploi occasionnel, pour des contrats de moins d'un mois.

Les rapprochements entre les offres et les demandes d'emploi doivent être faits avec précaution dans la mesure où une partie des besoins de recrutement des entreprises ne donne pas lieu au dépôt d'une offre auprès de Pôle emploi et ce dans des proportions qui peuvent varier selon la qualification de l'emploi, le secteur d'activité ou la taille de l'entreprise.

Méthodologie de correction des variations saisonnières et des jours ouvrables

La méthodologie adoptée pour corriger les séries publiées ici se décompose en trois étapes détaillées ci-après. Les estimations des coefficients de jours ouvrables et de variations saisonnières sont réalisées sur la période allant de janvier 1996 à décembre 2008. Les coefficients saisonniers sont projetés sur l'ensemble de l'année 2009, de sorte que la campagne de traitement statistique des séries n'a lieu qu'une seule fois par an, au mois de février, quand toutes les données de l'année antérieure sont disponibles.

1ère étape : correction des jours ouvrables

La correction des jours ouvrables (cjo) vise à éliminer l'effet, sur l'évolution des séries brutes, du nombre de jours ouvrables (i.e. effectivement travaillés) de chaque mois, ainsi que de la composition des jours ouvrables (nombre de lundis, de mardis, etc.).

Ces effets sont dus aux modalités d'enregistrement des données administratives. Ainsi, s'il faut se déplacer dans les unités locales de Pôle emploi pour être enregistré dans telle ou telle catégorie, la série brute dépendra des jours d'ouverture de ces unités. Inversement, si la démarche peut se faire par internet tous les jours de la semaine, la série ne dépendra pas des jours ouvrables.

2ème étape : correction des variations saisonnières

Les séries publiées ici sont marquées par des phénomènes récurrents, de type saisonniers, qui ne reflètent pas des mouvements de nature économique. Il est nécessaire d'en faire abstraction pour analyser les fluctuations purement conjoncturelles de ces séries : il faut raisonner sur des données corrigées des variations saisonnières (cvs).

La cvs est appliquée aux données préalablement corrigées des jours ouvrables. Elle permet d'éliminer la composante saisonnière de chaque série pour ne garder que les composantes liées à la tendance (i.e. à l'évolution de long terme de la série), au cycle (i.e. aux fluctuations de court terme) et à certaines irrégularités (fluctuations résiduelles non périodiques).

3ème étape : mise cohérence des différentes ventilations

Les séries désaisonnalisées sont mises en cohérence, de sorte que la somme de séries désaisonnalisées soit égale à la série désaisonnalisée de la somme des séries brutes.

Encadré 2 - Les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi : un concept différent du chômage au sens du BIT

La notion de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi est une notion différente de celle de chômeurs au sens du BIT : certains demandeurs d'emploi ne sont pas chômeurs au sens du BIT et inversement certains chômeurs au sens du BIT ne sont pas inscrits à Pôle emploi.

Les données relatives aux demandeurs d'emploi sont issues des fichiers administratifs de gestion de Pôle emploi. La répartition entre les diverses catégories A, B ou C s'effectue sur la base de règles juridiques portant notamment sur l'obligation de faire des actes positifs de recherche d'emploi et d'être immédiatement disponible. L'exercice d'une activité réduite est autorisé.

Pour mémoire, un chômeur au sens du BIT est une personne en âge de travailler (c'est-à-dire ayant 15 ans ou plus) qui : 1) n'a pas travaillé, ne serait-ce qu'une heure, au cours de la semaine de référence, 2) est disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours et 3) a cherché activement un emploi dans le mois précédent ou en a trouvé un qui commence dans les trois mois. Seule une enquête statistique peut vérifier si ces critères sont remplis. En France, il s'agit de l'enquête Emploi de l'Insee.

Alors que le chômage au sens du BIT constitue un indicateur de référence pour l'analyse des évolutions du marché du travail, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à Pôle emploi peut être affecté par d'autres facteurs : modifications du suivi et de l'accompagnement des demandeurs d'emploi, comportements d'inscription des demandeurs d'emploi...

L'Insee publie chaque trimestre les indicateurs de référence pour le chômage au sens du BIT à partir des résultats trimestriels de son enquête Emploi pour la France métropolitaine. Les dernières estimations de l'Insee sont disponibles sur son site Internet, à l'adresse suivante : http://www.insee.fr/fr/indicateurs/indic_conj/donnees/doc_idconj_14.pdf. Ces estimations font état d'un taux de chômage au sens du BIT (rapport entre le nombre de chômeurs et le nombre de personnes actives – en emploi ou au chômage) de 7,8 % au 4^{ème} trimestre 2008 pour la France métropolitaine, soit 2 197 000 chômeurs, et de 8,2 % pour la France (incluant les Dom). L'Insee publiera ses estimations pour le chômage au sens du BIT pour le 1^{ème} trimestre 2009, le 4 juin 2009.